



AMARA

EXPLOITÉ AU TRAVAIL

Je m'appelle Amara, j'ai 25 ans et je vis aujourd'hui à Paris. En 2022, j'ai participé à la construction du village olympique. Voici mon récit.

Je ne suis qu'un enfant quand je perds ma maman. Je dois alors quitter l'école pour aller vivre chez ma tante. Mais celle-ci est malveillante et violente. À 12 ans, j'essaie de m'en sortir et je trouve un travail dans un garage. Mais 9 ans plus tard, le patron vend son affaire. Je me retrouve sans emploi, et ma tante, ne supportant pas cette situation, me met à la rue.

Je décide alors de partir au Mali. J'arrive à vivre de petits boulots, mais mes conditions de vie restent très précaires. Je tente ensuite ma chance en Libye. Là-bas, je tombe entre les mains de criminels qui me torturent puis me relâchent. Je décide alors de fuir pour l'Europe. La traversée de la Méditerranée est un cauchemar, mais j'arrive vivant jusqu'à Paris où je trouve un abri dans un squat. Nous sommes en juin 2019.

J'entends dire autour de moi que je peux trouver du travail en proposant mes services devant les magasins de bricolage pour professionnels. C'est ainsi que je rencontre mon patron, un artisan d'une cinquantaine d'années, spécialisé dans la maçonnerie. Il me promet de régulariser ma situation et un CDI rémunéré au SMIC.

Les premiers mois, je travaille environ 8h par jour, sur différents chantiers, dont celui de construction du futur village olympique. Je n'ai ni contrat, ni fiche de paie.

« J'ai peur d'être renvoyé dans mon pays si je parle à la police . »

Je touche très rarement un peu de liquide, mais mon employeur me promet qu'il me verse un salaire chaque mois sur un compte à mon nom, auquel j'aurai accès quand j'aurai des papiers.

Ensuite, mon patron me propose de vivre dans une chambre à l'intérieur de son atelier. À partir de ce moment-là, mes conditions de vie basculent. Je travaille 13h par jour, et suis réquisitionné les week-ends. Je n'ai aucun répit. Ma vie se limite aux chantiers et à l'atelier. Au travail, mon patron me met constamment la pression. Je n'ai même pas le droit d'utiliser l'eau sans son autorisation ! Je n'ai toujours pas de papiers. J'ai peur d'être renvoyé dans mon pays si je parle à la police ou de finir à la rue. Alors j'endure la situation et je survis.

Puis c'est l'accident. En février 2023, mon employeur fait tomber un bloc de béton qui m'arrache 3 doigts et me fracture le pied. Lors de mon hospitalisation, je rencontre une assistante sociale. Elle s'inquiète de mes conditions de vie et alerte une association spécialisée qui entre en contact avec moi et m'accompagne pour sortir de cette situation.



DES CLEFS POUR **COMPRENDRE**

La traite des êtres humains à des fins d'exploitation au travail, communément appelée esclavage moderne, correspond à la situation d'une personne vulnérable, qui se voit contrainte, physiquement et moralement, de fournir un travail sans contribution financière ou sous-payé, privée de liberté, et dans des conditions d'hébergement et de travail contraires à la dignité humaine. Dans ces situations, on retrouve des éléments tels que : la confiscation du passeport et des papiers d'identité, la rupture des liens familiaux et l'isolement culturel.

Comme pour Amara, de telles exploitations peuvent se dérouler dans le cadre d'une entreprise. On peut alors entendre parler de «travail forcé» ou «d'exploitation au travail».



QUI SONT LES VICTIMES ?

Les personnes victimes peuvent être de tout âge et de toute nationalité. Cependant, elles cumulent généralement plusieurs difficultés qui les rendent vulnérables. Par exemple, de ne pas parler la langue française, de ne pas savoir lire, de ne pas connaître leurs droits en France, ou encore d'être porteuses d'un handicap physique ou mental.

Dans les cas d'exploitation dans des entreprises et en fonction du secteur économique, on a tendance à retrouver plus d'hommes victimes, contrairement par exemple au cas d'exploitation survenant dans le cadre domestique, où la majorité des victimes sont des femmes.

COMMENT LES REPÉRER ?

Il est très difficile de repérer ces victimes qui ont été rendues invisibles par les exploiters. Chacun peut cependant être vigilant et poser des questions discrètes à un travailleur dont les conditions de travail (absence d'équipement de sécurité, condition physique inquiétante, etc.) nous interpellent. Chacun peut également prendre le temps d'écouter avec attention une personne qui par exemple demanderait de l'aide dans la rue après s'être enfuie du lieu d'exploitation.

Dans tous les cas, il est important de se tourner vers les associations spécialisées qui sauront vous aiguiller pour agir sans vous mettre en danger. Il est très fortement déconseillé de confronter l'employeur que l'on soupçonnerait d'être un exploiteur !



POURQUOI CE PHÉNOMÈNE EN MARGE DES GRANDS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS ?

En amont des grands événements sportifs, la construction des infrastructures accueillant les épreuves nécessite généralement le recours à un, voire plusieurs niveaux de sous-traitance. Pendant l'événement, la demande en main d'oeuvre est très importante. Tout cela peut avoir un impact sur le phénomène de traite des êtres humains à des fins d'exploitation au travail.

Par exemple, l'impossibilité de prendre du retard peut encourager une entreprise donneuse d'ordre à être moins vigilante sur les conditions de travail imposées aux ouvriers engagés par ses sous-traitants, afin de s'assurer que les infrastructures soient finies dans les temps.

Pendant le temps des événements également, la demande très ponctuelle pour des emplois précaires (sécurité, nettoyage, etc.) peut encourager le recrutement massif et non-déclaré de travailleurs vulnérables, afin de ne les faire travailler que sur un temps court et de manière intensive, souvent à des horaires difficiles.

